

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

DURÉE

Variable selon le profil, l'expérience et la certification visée ; parcours modulable et progressif

PRIX

2500 €

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

PUBLIC VISÉ

Tous publics

PRÉREQUIS

OBJECTIFS DU PARCOURS

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de valoriser l'expérience professionnelle afin d'obtenir une certification officielle. Le parcours proposé vise à accompagner le candidat dans la constitution et la présentation de son dossier pour la certification d'Opérateur en Vidéoprotection (OVP), en s'appuyant sur les compétences réellement acquises au cours de son expérience.

La VAE ne constitue pas une validation automatique de l'expérience : elle repose sur une analyse structurée des activités et des compétences du candidat au regard du référentiel de la certification visée

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

- Identifier et sélectionner les expériences professionnelles en lien avec la certification OVP.
- Analyser les activités réalisées et faire ressortir les compétences effectivement mobilisées.
- Mettre en relation l'expérience du candidat avec les compétences attendues dans le cadre de la certification.
- Structurer et valoriser les éléments nécessaires au dossier de validation (Livret 2).
- Préparer le candidat à la présentation devant le jury.
- Permettre au candidat de présenter de manière claire, précise et argumentée son expérience professionnelle.

LES 5 ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE VAE

1

Définition du projet

Première étape cruciale : définir la certification la plus adaptée à votre parcours.

- › Analyse de la faisabilité de votre projet VAE
- › Choix du diplôme au regard des référentiels et de vos compétences acquises
- › Identification du certificateur compétent (Ministère, Université, Branche...)

2

Demande de recevabilité — Rédaction Dossier de faisabilité / recevabilité

Constituer et déposer votre dossier de recevabilité auprès du certificateur.

- › Remplir le formulaire Cerfa de recevabilité correspondant au diplôme visé
- › Rassembler les justificatifs d'expérience professionnelle requis
- › Déposer la demande auprès de l'organisme certificateur
- › Réception de l'avis favorable ou défavorable sous 2 mois

3

Rédaction du Livret 2 — Dossier de validation

Une fois la recevabilité obtenue : rédiger votre dossier de preuves.

- › Analyse du référentiel du diplôme choisi et des compétences attendues
- › Identification des situations de travail les plus pertinentes à décrire
- › Rédaction du dossier de validation (Livret 2) argumenté et illustré de preuves
- › Envoi du dossier à l'organisme certificateur au moins 2 mois avant le jury

4

Préparation à l'oral et entretien avec le jury

Se préparer à défendre son dossier devant les membres du jury.

- › Construction du support de présentation orale
- › Simulation d'entretien avec le jury (jeu de rôle avec l'accompagnateur)
- › Travail sur la posture, la communication et la gestion du stress
- › Réception d'une convocation par l'organisme certificateur pour l'entretien obligatoire

5

Décision du jury

Le jury rend sa décision après l'entretien.

- › Validation totale = obtention du diplôme complet
- › Validation partielle = obtention de blocs de compétences (acquis conservés 5 ans)
- › Non validation = possibilité de représenter le dossier avec un accompagnement renforcé
- › Entretien bilan post-jury avec votre accompagnateur SYS SCHOOL dans tous les cas

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de l'accompagnement complet, vous serez capable de :

Phase 1 — Dossier de faisabilité / recevabilité

- ✓ Identifier la certification la plus adaptée à votre parcours
- ✓ Constituer un dossier de recevabilité solide et complet
- ✓ Valoriser vos expériences professionnelles, bénévoles et personnelles
- ✓ Déposer votre demande auprès du bon certificateur

Phase 2 — Dossier de validation & Jury

- ✓ Analyser le référentiel de compétences de votre certification
- ✓ Rédiger un dossier de preuves convaincant et structuré
- ✓ Sélectionner vos expériences les plus significatives
- ✓ Présenter votre parcours avec assurance devant le jury
- ✓ Répondre efficacement aux questions des jurés

COMMENT SE DÉROULE VOTRE ACCOMPAGNEMENT ?

Étape préalable — Entretien d'information gratuit et sans engagement

Avant tout démarrage, SYS ACADEMY vous propose un entretien d'information gratuit pour comprendre votre projet, confirmer l'adéquation entre vos besoins et notre accompagnement, et vous présenter le déroulé pédagogique. Nous aborderons également les modalités de financement et d'inscription.

→ Cet entretien est **GRATUIT** et sans engagement.

PHASE 1 — RÉDACTION du dossier de faisabilité / recevabilité

4 à 6 heures d'accompagnement | 3 à 4 séances en visioconférence

⚠ Le démarrage de la Phase 2 est conditionné à l'obtention d'un avis favorable de recevabilité du certificateur.

N°	CONTENU DE LA SÉANCE
S1 1h	Entretien de lancement et diagnostic › Présentation réciproque et compréhension de votre parcours et motivations › Présentation complète du dispositif VAE et de ses étapes › Analyse de vos expériences au regard des certifications accessibles › Choix et validation de la certification cible et du certificateur compétent › Présentation des exigences de recevabilité et définition du plan de travail
	Constitution du dossier Cerfa et justificatifs › Compréhension et remplissage du formulaire Cerfa de recevabilité › Identification exhaustive des pièces justificatives à rassembler › Valorisation des expériences professionnelles, bénévoles, associatives et personnelles › Vérification de la cohérence et de la complétude du dossier
S3 1h	Rédaction des descriptions d'activités › Méthodologie de description des activités professionnelles en lien avec le référentiel

	› Rédaction des rubriques narratives du Livret 1 › Corrections et améliorations des écrits avec l'accompagnateur › Conseils sur les formulations percutantes et la présentation
S4 1h	Finalisation et dépôt › Relecture critique complète du dossier de recevabilité finalisé › Corrections de dernière minute et mise en forme professionnelle › Accompagnement au dépôt du dossier auprès du certificateur › Information sur les délais de réponse et préparation aux suites

⚠ CONDITION DE PASSAGE À LA PHASE 2

La Phase 2 (rédaction du dossier de validation et préparation au jury) ne démarre QU'APRÈS réception d'un avis favorable de recevabilité de la part de l'organisme certificateur.



Recevabilité ACCEPTÉE

→ Démarrage de la Phase 2 dans les meilleurs délais



Recevabilité REFUSÉE

→ Entretien bilan + étude des voies alternatives

PHASE 2 — RÉDACTION du Dossier de validation & PRÉPARATION AU JURY

20 heures | 11 séances + 9h de corrections par l'accompagnateur

N°	CONTENU DE LA SÉANCE
S1 1h	Lancement et prise en main du référentiel › Analyse approfondie du référentiel de compétences de la certification visée › Présentation de la méthodologie de rédaction du Livret 2 et des outils › Définition du plan de rédaction et des priorités
S2 1h	Positionnement et fil conducteur › Identification et sélection des expériences et situations de travail les plus pertinentes › Élaboration du fil conducteur narratif du Dossier de validation › Méthodologie d'analyse et de formalisation des situations de travail
S3 1h	Première lecture critique des écrits › Lecture et analyse critique des premiers écrits avec l'accompagnateur › Retours sur le fond (analyse, sens, posture professionnelle) et la forme › Définition des axes d'amélioration et de la feuille de route
S4 à S8 5h	Rédaction et approfondissement — 5 séances › Analyse et formalisation approfondie des situations de travail choisies › Articulation des expériences avec les éléments de preuves et annexes › Valorisation des compétences transversales et transférables › 9h de lecture, annotation et corrections des écrits par l'accompagnateur entre les séances
S9 1h	Finalisation du Dossier de validation › Révision complète du dossier : cohérence, exhaustivité, conformité au référentiel

	› Mise en forme professionnelle finale › Préparation au dépôt auprès du certificateur
S10 1h	Construction de la soutenance › Élaboration du support de présentation orale devant le jury › Structuration du discours et des arguments clés › Techniques de présentation et de gestion du temps
S11 1h	Simulation de jury — Entraînement final › Simulation complète d'entretien avec le jury face à l'accompagnateur › Travail sur les zones de questionnement probables et les réponses adaptées › Conseils sur la posture, la communication non verbale et la gestion du stress › Ajustements finaux avant le jour du jury
<i>Bilan post-jury</i>	Entretien bilan post-jury — Proposé systématiquement › Analyse des résultats et retours détaillés du jury › En cas de validation partielle : étude des voies de poursuite (blocs de compétences acquis conservés 5 ans) › En cas de non-validation : plan d'action pour une nouvelle présentation renforcée

•

ÉVALUATION ET SUIVI

MODALITÉS D'ÉVALUATION	DISPOSITIF DE SUIVI
› Entretien de positionnement initial : analyse du parcours et des objectifs › Évaluation continue à chaque séance via la lecture critique des écrits › Bilan Phase 1 : dossier de faisabilité déposé et recevabilité obtenue › Évaluation finale Phase 2 : simulation de soutenance avec feedback › Attestation de présence remise en fin d'accompagnement	› Feuilles de présence signées à chaque séance › Comptes-rendus de séance transmis après chaque entretien › Envoi des écrits par le candidat 3 jours avant chaque séance › Questionnaire de satisfaction à chaud (fin d'accompagnement) › Questionnaire de satisfaction à froid (6 mois après le jury)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Outils fournis	Apports méthodologiques	Suivi individuel
› Matrice d'analyse des expériences › Tableau de suivi de l'accompagnement › Grilles de compétences du référentiel › Modèle de dossier de validation personnalisé › Fiche mémo préparation jury	› Analyse et compréhension du référentiel › Techniques de description des situations de travail › Modalités d'argumentation et de démonstration des compétences › Méthodologie de communication orale	› Entretiens individuels en visioconférence avec un accompagnateur VAE expert › Corrections et annotations détaillées de vos écrits › Simulation d'entretien avec le jury › Espace de partage de documents sécurisé

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU	4 rue Marcel Cachin– 93400 Sait
DÉLAI D'ACCÈS	Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis. Dès réception de votre demande, vous serez contacté(e) sous 48h.

ACCESSIBILITE HANDICAP

Merci de nous signaler toute situation de handicap en amont de la formation afin que nous puissions évaluer vos besoins et prendre les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Référent handicap : Stéphane SÉKÉ – Directeur Général de SYS ACADEMY – stephane@sys-academy.fr

CONTACT

Pour toute question, difficulté ou réclamation, merci de nous contacter. Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais.

sandrine@sys-academy.fr

SYS ACADEMY – Votre partenaire formation

4 rue Marcel Cachin – 93400 Saint Ouen sur Seine | SIRET : 912 271 640 00027 | Code NAF : 85.59A

Mis à jour le 06/05/2026